

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Ville de Lausanne	Aménagement d'un quartier urbain de 7 ha au lieu-dit «Gare du Flon», CI	Architectes et urbanistes établis ou domiciliés en Suisse avant le 1 ^{er} janvier 1988, architectes et urbanistes suisses établis à l'étranger; association possible avec des architectes et des urbanistes étrangers	31 oct. 88 (31 août 88)	11/88 B 78
Commune de Montreux	Hôtel de Ville, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, établis ou domiciliés dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1988, architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton à la même date et architectes établis ou domiciliés à la même date dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel ou du Valais	Nouveau : 30 nov. 88	
Commune de Monthey	Aménagement et structuration de la place de l'Hôtel-de-Ville, CP	Architectes domiciliés ou établis en Valais, architectes originaires du Valais, architectes (REG A ou B) domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, du Jura ou du Tessin	Décembre 88 (15 juil. 88)	14/88 B 102
Ville de Neuchâtel	Restructuration et agrandissement de l'Hôpital Pourtalès, Neuchâtel, CP	Architectes domiciliés ou installés dans le canton de Neuchâtel depuis le 1 ^{er} janvier 1987; architectes originaires du canton de Neuchâtel (REG A ou B), domiciliés en Suisse ou à l'étranger ainsi que des architectes invités	16 déc. 88 (4 juillet-12 août 88)	
Office des constructions fédérales, Berne	Plan directeur et extension de l'EPFZ-Hönggerberg, CI	Architectes suisses ou domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1987. De plus, étudiants en architecture répondant à ces critères, à l'exclusion des assistants de professeurs faisant partie du jury	16 déc. 88 (31 août 88)	
Europäer Schweiz/Suisse/Svizzera	Habitat expérimental, CI	Architectes diplômé(e)s ETH-Z, EPFL, EAUG, ETS et architectes inscrit(e)s au registre A. Limite d'âge: 40 ans non révolus au 28.10.88	16 janv. 89 (28 oct. 88)	20/88 B 154
Ville de La Chaux-de-Fonds	Construction de 200 logements aux Cornes-Morel, CP	Urbanistes et architectes domiciliés dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois A ou B des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel et cinq bureaux invités	30 janv. 89 (31 oct. 88)	
Commune de Viège	Aménagement de Viège-Ouest, CI	Architectes et professionnels domiciliés ou établis en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou ressortissants suisses	31 janv. 89 (30 nov. 88)	18/88 B 130
Fondation Roi-Baudouin, rue Bréderode 21, B-1000 Bruxelles	Mise en valeur du site de la bataille de Waterloo (B), CI	Professionnels et étudiants ressortissants de la CEE dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement paysager et du graphisme	15 fév. 89 (15 oct. 88)	15- 16/88 B 110
Municipalité de Carpi, Italie	Parc à Fossoli, Italie, concours international	Ouvert aux architectes, ingénieurs et paysagistes, individuellement ou en équipes, auxquels peuvent se joindre les professionnels détenteurs d'un diplôme d'agronome ou de forestier, habilités à exercer dans les pays d'Europe	28 fév. 89 (Nouveau : 31 oct. 88)	15- 16/88 B 110
Association des communes de l'hôpital de district	Hôpital de la Gruyère, CI	Architectes REG A et B des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais ou Vaud établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988	6 mars 89 (Nouveau : 19 sept. 88)	18/88 B 130
République et canton de Neuchâtel	Construction d'un nouveau centre administratif cantonal à La Chaux-de-Fonds, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1988, inscrits au REG neuchâtelois des architectes, architectes originaires du canton de Neuchâtel inscrits au REG A ou B avant le 1.1.1988	17 mars 89 (12 oct. 88)	22/88 B 179
Ecole d'architecture de l'Université de Wisconsin (Etats-Unis)	«Visions pour la ville du futur», concours international	Architectes et urbanistes de toutes nationalités; les équipes pourront comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants	31 mai 1989 (31 oct. 88)	17/88 B 118

Nouveaux dans cette liste

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Etat de Vaud	Restructuration du relais autoroutier de Bursins, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, établis ou domiciliés dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} mai 1988 ou originaires du canton de Vaud établis hors du canton avant la même date	17 mars 89 (20 déc. 88)	23/88 B 182
Administration communale	Centre scolaire à Orsières, CP	Architectes établis en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1988 et architectes valaisans établis en Suisse avant la même date	Avril 89 (18 nov. 88)	23/88 B 182

Expositions

Commune de Martigny	Aménagement de la place de Rome, CI	Hôtel de Ville de Martigny. Ouvert du 2 au 12 no- vembre de 17 à 20 heures (semaine) et de 15 à 20 heu- res (samedi et dimanche)	10/88 B 70
---------------------	--	--	---------------

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Restructuration du relais autoroutier de Bursins

Ouverture

L'Etat de Vaud (Service de l'aménagement du territoire) ouvre un concours de projets pour la restructuration du relais autoroutier de Bursins, composé de deux aires, côté Jura et côté lac. Ce concours vise à réadapter les installations et infrastructures aux besoins et critères actuels en matière de services, dans une conception globale d'aménagement du territoire. Le concours est ouvert aux architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton avant le 1^{er} mai 1988, ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Vaud, domiciliés ou établis à la même date hors du canton, répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat vaudois.

Jury

MM. Claude Wasserfallen, architecte FAS-SIA, chef du Service cantonal de l'aménagement du territoire; Renato Morandi, architecte, délégué par la Compagnie Gatoil; Heinrich Lehner, directeur Esso-Suisse; Charles Hauswirth, conseiller municipal, Bursins; William Dumartheray, conseiller municipal, Gilly; Aurelio Galfetti,

architecte FAS-SIA; Jean-Jacques Oberson, architecte FAS-SIA; Jean-Daniel Urech, architecte FAS-SIA. Suppléants: MM. Nicolas Herkommer, architecte SIA, Service cantonal des bâtiments; Ami Delaloye, architecte FAS-SIA. Expert: M. André Robert-Grandpierre, ingénieur SIA.

Calendrier

Consultation des documents: dès le 31 octobre au Service de l'aménagement du territoire, Riponne 10, 1014 Lausanne.

Inscription: jusqu'au 20 décembre 1988.

Envoi des questions: jusqu'à fin novembre 1988.

Rendu des projets: 17 mars 1989.

Rendu de la maquette: 7 avril 1989.

Jugement: fin avril 1989.

Les inscriptions se feront par écrit au Service de l'aménagement du territoire, en y joignant le récépissé attestant le versement de Fr. 300.— au c.c.p. 10-2630-8, Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, Comptabilité (en mentionnant au dos «Concours Bursins»).

Centre scolaire à Orsières

Ouverture

L'administration communale d'Orsières organise, en collaboration avec le Service cantonal valaisan des bâtiments, un concours d'architecture en vue de la construction d'un centre scolaire à Orsières.

Ce concours est ouvert aux architectes établis en Valais avant le 1^{er} janvier 1988 ainsi qu'aux architectes valaisans établis en Suisse avant la même date.

L'inscription est ouverte jusqu'au 18 novembre 1988 et les documents de base peuvent être retirés dès le 28 novembre 1988. La reddition des projets est fixée au mois d'avril 1989. Le règlement et le programme de ce concours peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'administration communale, 1937 Orsières.

Actualité

Le professeur Walther nouveau président de la FIP

La Fédération internationale de la précontrainte (FIP), dont le domaine d'activité depuis quelques années s'étend sur l'ensemble des structures en béton, a élu par acclamation, lors de sa dernière assemblée générale à Jérusalem, le professeur René Walther comme nouveau président.

Depuis la création de la fédération, en 1952, c'est la première fois que cet honneur revient à un Suisse.

Le professeur Walther enseigne à l'EPFL depuis 1976, où il dirige l'Institut de statique et structures - Béton armé et précontraint (IBAP); il est copropriétaire du bureau Dr R. Wal-

ther & H. Mory Ingénieurs SA, Bâle, qui exerce ses activités en Suisse et à l'étranger, bien connu dans le monde entier pour des projets et réalisations dans le domaine des ponts haubanés. Tout récemment, il a obtenu (en collaboration avec le professeur Schlaich) le premier prix pour un projet de reconstruction du pont de Williamsburg à New York.

Dans son premier discours en tant que président de la FIP, le professeur Walther a mis l'accent sur la coopération internationale et la coordination des différentes activités de la FIP, mais également dans le cadre des autres associations du génie civil, telles que l'AIPC et le CEB, en vue d'éviter des activités parallèles.

La rédaction de *Ingénieurs et architectes suisses* présente ses vives félicitations au professeur Walther, qu'elle a le privilège de compter parmi ses auteurs.